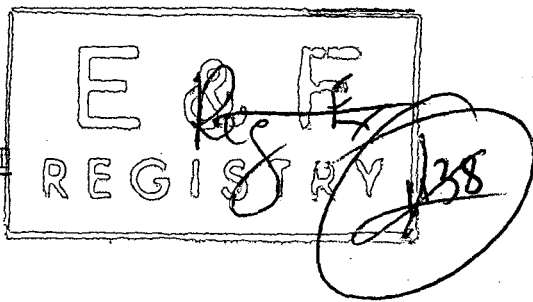


CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC COUNCIL

Reg E F
260



~~PC-13401~~

EXEMPLAIRE N° 368

FRANCAIS SEULEMENT
21 septembre 1961

NATO ~~SECRET~~
DOCUMENT DE TRAVAIL
AC/202-WP/5/2 (Révisé)

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES CONTRE-MESURES ECONOMIQUES

REPONSE AU QUESTIONNAIRE RELATIF A L'INCIDENCE D'UN EMBARGO
TOTAL CONTRE LE BLOC SOVIETIQUE SUR L'ECONOMIE DE CERTAINS
PAYS DE L'OTAN (AC/202-D/2)

(1)

Note de la Délégation de la Grèce

I. Incidence générale

Les incidences de l'embargo sur l'économie de la Grèce sont suffisamment illustrées par les chiffres concernant les exportations qui suivent. Quelques réflexions d'ordre général seront exprimées à la fin de cet aide-mémoire.

(a) Exportations et importations

Les exportations de la Grèce vers les pays du bloc soviétique ont augmenté de 16% en 1958 à 22,09% en 1960 des exportations totales. Pour l'année 1960 sur un total d'exportations de \$ 203.208.000, les exportations vers les pays du bloc soviétique représentaient \$ 44.889.000. Pour les années 1961 et 1962 on s'attend à des pourcentages plus élevés par rapport à l'année 1960.

Quant aux importations en provenance des pays en question, elles ont augmenté de 7% du total en 1958 à 7,8% en 1960. Pour les années 1961 et 1962 on s'attend également à des proportions plus élevées.

(b) Exportations par rapport au P.N.B.

Pour l'année 1960 la valeur des exportations vers le bloc soviétique représente un pourcentage de 1,6% du produit national brut au coût des facteurs.

(c) Niveau de vie

Le niveau de vie de la population exprimé en produit national brut (au coût des facteurs) par tête d'habitant a augmenté de \$ 308 en 1958 à \$ 330 en 1960

(1) Ce document remplace le AC/202-WP/5/2 du 13 septembre 1961

NATO SECRET

DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DECLASSIFIE - MISE EN LECTURE PUBLIQUE

Exprimé en consommation privée par tête d'habitant le niveau de vie s'est élevé de \$ 271 en 1958 à \$ 280 en 1960.

Toutefois il faut noter que dans certaines régions du pays et en particulier dans des régions montagneuses le niveau de vie atteint à peine \$ 80 par tête d'habitant.

(d) Balance des paiements

Le montant des réserves à la fin de la période 1960 était de \$ 76.200.000 en or et de \$ 147.300.000 en devises, soit un total de \$ 223.600.000.

II. Répercussion sur l'économie du pays d'une interruption des exportations à destination du bloc soviétique

(a) Les principaux produits exportés vers le bloc soviétique au cours de l'année 1960 étaient les suivants en quantité:

Tabac brut : Exportations totales 60.990 tonnes, dont vers le bloc soviétique 13.350 tonnes, soit 21,88%.

Agrumes: (oranges, mandarines, citrons). Exportations totales 54.866 tonnes, dont vers le bloc soviétique 36.748 tonnes, soit 66,90%.

Coton fibres: Exportations totales 29.759 tonnes, dont vers le bloc soviétique 11.691 tonnes, soit 39,20%.

Cuir : Exportations totales 5.540 tonnes, dont 1.873 vers le bloc soviétique, soit 33,81%.

Bauxites: Exportations totales 905.662 tonnes, dont 432.442 vers le bloc soviétique, soit 47,74%.

Raisins secs sultanines: Exportations totales 36.154 tonnes, dont 14.749 vers le bloc soviétique, soit 40,91%.

Olives comestibles: Exportations totales 16.448 tonnes, dont 7.215 vers le bloc soviétique, soit 43,86%.

Figues sèches: Exportations totales 12.682 tonnes, dont 1.423 vers le bloc soviétique, soit 11,22%.

Fils de coton: Exportations totales 1.441 tonnes, dont 1.322 vers le bloc soviétique, soit 91,74%.

(b) En théorie, la part de tous ces produits qui est actuellement exportée vers les pays du bloc soviétique peut, bien entendu, se diriger vers les pays du monde libre. En pratique ce transfert est extrêmement difficile, sinon irréalisable, même moyennant des

ajustements tarifaires ou autres. En effet pour la plupart de ces produits les tarifs à l'importation n'existent point ou sont très bas. Par ailleurs tous ces produits grecs sont de nature particulière dans le sens qu'ils ne sont pas des produits de première nécessité, ce qui fait qu'ils sont difficilement absorbés en dehors des marchés traditionnels.

Pour le tabac il faudrait que les pays de l'OTAN prennent un engagement formel d'acheter les quantités actuellement absorbées par le bloc soviétique; pour les agrumes il faudrait probablement que l'Etat grec intervienne par des subventions très fortes à l'exportation - ce qui représenterait un fardeau que le budget hellénique pourrait difficilement porter; pour les olives enfin il serait impossible de les placer sur les marchés de l'Occident, car le marché est saturé.

(c) La plupart de ces produits ne peuvent être stockés. Ils subissent des altérations s'ils sont stockés et de ce fait perdent leur valeur, totalement ou partiellement.

III. Répercussions sur l'économie du pays d'une interruption des importations en provenance du bloc soviétique

(a) Les principales marchandises importées du bloc soviétique en 1960 étaient les suivantes en valeur (sur la base des paiements):

Bois	\$ 8.728.000
Produits pétroliers	\$ 8.351.000
Pétrole brut	\$ 7.166.000
Equipement et pièces de rechange	\$ 4.216.000
Sucre	\$ 3.648.000
Combustibles solides	\$ 2.610.000
Animaux vivants et viandes	\$ 2.846.000

(b) Tous ces produits peuvent en théorie être importés de pays du monde libre (certains de ces produits peuvent aussi être importés des pays OTAN).

Mais il faut tenir compte du fait que leur importation actuelle en provenance des pays du bloc soviétique est effectuée en échange de produits d'exportation grecs et nous dispense de payer en devises. Si ces mêmes produits étaient importés de pays autres que ceux du bloc soviétique, nous aurions dû dépenser pour ces importations des devises, ce qui aurait comme conséquence la diminution de nos réserves en or et en devises. En plus seraient restés invendables et avec les conséquences extrêmement graves que ceci entraînerait, nos produits, qui actuellement sont exportés vers les pays du bloc soviétique.

IV. Nature de l'aide envisagée

(a) Il paraît peu probable qu'on puisse s'attendre à une aide des Organisations existantes, telles que l'Accord Monétaire Européen ou le Fonds Monétaire International, dont les statuts et les règles de fonctionnement sont tels qu'elles ne peuvent pas répondre à des difficultés de la nature que nous avons exposé.

(b) Nous considérons comme une condition indispensable que la mesure de l'embargo soit accompagnée de la création d'un Fonds spécial afin d'assurer l'écoulement de nos exportations et l'équilibre de la balance des paiements. Ce Fonds pourrait à notre avis prendre la forme d'un organisme de compensation pour les opérations commerciales qui, en même temps, aurait des capacités très larges de financement pour l'achat des produits qui se trouveraient privés de leurs débouchés habituels. Il est bien entendu que les produits ainsi achetés par cet Organisme ne seraient pas écoulés de sorte à porter préjudice aux exportations normales de la Grèce sur les marchés traditionnels.

(c) Il est impossible de se prononcer immédiatement sur la question de savoir si une réorganisation des échanges dans le cadre du monde libre pourrait être réalisable. A notre avis, c'est un sujet qui nécessite une étude longue et approfondie.

V. Autres points

En ce qui concerne les répercussions dans d'autres domaines d'une interruption des relations commerciales avec le Bloc soviétique, en dehors des exportations, nous signalons celles qui ont trait à la Marine Marchande. En effet, le choc serait également très dur pour la Grèce dans ce secteur, étant donné que le mouvement de notre Marine Marchande vers les ports du Bloc soviétique représente en capacité de tonnage le tiers du total. Il suffit de signaler à ce propos que, au cours de la période allant du 1er juin au 15 août de cette année, 212 bateaux grecs représentant un tonnage de 1.515.752 gross registered tons se sont dirigés ou sont sortis de ports du Bloc soviétique.

Mais en dehors des répercussions sur les exportations et sur la Marine Marchande, il faut également tenir compte d'autres conséquences fâcheuses, qui risquent de résulter pour la Grèce d'un embargo, telles que:

- (1) l'annulation des commandes d'équipement industriel, passées par la Grèce aux pays du Bloc soviétique. La non-livraison de cet équipement aura comme résultat le ralentissement de notre développement économique;
- (2) la perte probable des indemnités pour réparations de guerre déjà reconnues sur la base d'accords, ainsi que la perte de l'espoir d'obtenir les indemnités de la même nature non encore fixées;

- (3) la perte probable des actifs de la balance des paiements, qui se montent en valeur à un total de \$ 8.208.000 (soit à \$ 1.467.000 avec l'Allemagne de l'Est, à \$ 119.000 avec la Bulgarie, à \$ 2.698.000 avec la Hongrie, à \$ 2.252.000 avec la Pologne, à \$ 763.000 avec la Roumanie, et à \$ 909.000 avec la Tchécoslovaquie);
- (4) Si l'on examine l'incidence de l'embargo à plus long terme, il est impossible de ne pas faire les constatations suivantes:
- (a) Les produits que la Grèce exporte au delà du rideau de fer ne sont pas de première nécessité et sont, par contre, fortement concurrencés par d'autres pays exportateurs. Il faudrait beaucoup d'optimisme pour supposer que les pays communistes ayant subi notre embargo ne réagiraient pas et se mettront à nouveau à acheter nos produits dès que nous nous déclarerons de nouveau disposés à les leur vendre.
 - (b) Le brusque arrêt de 23% de nos exportations amènera certainement les producteurs et les commerçants à demander une aide gouvernementale, ceci ébranlera la stabilité de notre budget.
 - (c) Les importations en provenance de l'Est seraient arrêtées; comme elles comportent surtout de l'équipement industriel, il faudra soit ralentir proportionnellement notre développement, soit aller chercher cet équipement ailleurs et le payer en devises au lieu de l'échanger contre nos produits, d'où nouvel affaiblissement de notre situation monétaire.

o

o o

Sur le plan social, les incidences de l'embargo doivent aussi être prises très sérieusement en considération. La population agricole de la Grèce s'élève aux 60% du total. Nos exportations étant réduites d'un quart, il s'ensuit que le quart de nos paysans sera plus ou moins directement atteint par la mesure. Mais leur répercussion indirecte sera, naturellement, encore bien plus étendue.

Le revenu par tête d'habitant déjà notoirement insuffisant sera encore réduit. Une partie des terres cessera d'être cultivée, faute d'écoulement des produits, et il est facile de voir les répercussions de ces difficultés dans tout le domaine social. Sans compter que les producteurs de tabac sont principalement installés dans les provinces limitrophes de la Bulgarie qui ne se fera pas faute d'y redoubler l'effort pour faire de l'agitation.

Notre économie étant encore en voie de développement, ne sera pas en mesure de trouver promptement aux chômeurs des solutions de rechange sous forme d'autres possibilités d'emploi.

Enfin, vu précisément la nature des produits que le Bloc soviétique nous achète, l'arrêt de leur exportation n'aura là-bas qu'un effet anodin.

OTAN/NATO
Paris, XVIe.